



**Alexandre Zollinger**

**Maître de conférences HDR en  
Droit**

**Université de Poitiers**

Alexandre Zollinger est maître de conférences en Droit à l'Université de Poitiers depuis 2007. Il y soutient son Habilitation à Diriger des Recherches en 2014. Il dirige/codirige le Magistère (L3+Master) en Droit des T.I.C. de la Faculté de Droit et Sciences sociales de Poitiers depuis 2013, a codirigé l'Equipe d'Accueil CECOJI entre 2015 et 2017, et est membre élu des différents conseils et commissions de sa Faculté.

Ses recherches s'inscrivent dans différents champs disciplinaires (propriété intellectuelle, droit du numérique, droits fondamentaux, droit animalier, éthique de la recherche) et à la confluence entre ces derniers. Il est auteur de deux ouvrages, codirecteur de deux ouvrages collectifs, et a rédigé 13 chapitres d'ouvrages collectifs (dont 4 fascicules au sein d'encyclopédies juridiques), 23 articles ou commentaires dans des revues juridiques, et plus de 150 notes de jurisprudence.

Ayant fait soutenir, en tant que directeur ou codirecteur, 3 thèses de doctorat en matière de propriété intellectuelle, il assure la formation des doctorants de l'Ecole Doctorale Pierre Couvrat de l'Université de Poitiers sur les questions de propriété intellectuelle (contrefaçon/plagiat, publication/valorisation des travaux de recherche) et d'intelligence artificielle.

Il a été membre du Comité d'éthique en expérimentation animale Val de Loire entre 2020 et avril 2024, et a rejoint le Comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique de l'UPPA en septembre 2022.